



## LE COLUMBARIUM - SÉPULTURE SEMI-PRIVÉE

En partie haute du projet, ce sont trois murs de columbarium qui s'insèrent horizontalement dans la topographie. Ils sont monuments mais sont également le lieu de repos des cendres et c'est en cela que ces installations sont qualifiées de sépultures semi-privées.

Les concessions funéraires sont individuelles mais sont regroupées le long des structures linéaires que sont les murs. À raison de 96 cases par élément, la capacité des murs de columbarium s'élève à 288 concessions. Il est possible d'installer jusqu'à deux urnes par case. Généralement, ces emplacements se réservent pour une durée de 40 ans, renouvelable.

Proche de l'entrée principale, la distance à parcourir pour y accéder reflète le caractère individuel de ce type de sépulture. Le cheminement est de moindre importance contrairement à la « tombe », qui est l'objectif de la visite.

Les liens entre la promenade et ces installations funéraires se font de manière tangentielle. Les points d'entrée uniques marquent les instants d'arrêt du parcours qui, de haut en bas ou de bas en haut, se retrouve surélevé et enterré. Comme une faille dans la pente, ce sont aussi des ouvertures et des cadres visuels sur le paysage car les parties latérales se réservent à la végétation environnante bien qu'elles restent ouvertes.

Sereinement, le mur de columbarium repose contre le terrain et contient les urnes. On peut y voir une certaine image du sublime mais c'est dans la sensation de force et de soutènement qu'il se distingue de ces parois voisines, également massives, qui séparent l'espace de la sépulture de celle de la promenade. L'intimité est une raison importante pour ce type de concessions funéraires.



## LE PAVILLON FORESTIER - SÉPULTURE SEMI-ANONYME

On reconnaît dans la partie médiane du projet un élément de parcours différent de la promenade. Vestige peut-être, mais il s'agit modestement d'un sentier conservé faisant profiter de son rapport à la forêt. Il se connecte à quatre petites constructions isolées qui sont des pavillons-monuments partagés.

Ils donnent un cadre aux stèles individuelles mais c'est dans un périmètre proche que les urnes contenant les cendres sont inhumées. Semi-anonyme parce qu'il est optionnel d'installer une plaque commémorative individuelle sur le mur du pavillon mais surtout parce que le lieu des cendres n'est pas promptement signifié et qu'il est collectif.

Dans cette situation, ce sont quelques arbres sélectionnés pour leur maturité et leur force qui voient à leur pied, des contenants biodégradables enterrés. Ils deviennent aussi, plus discrètement, des monuments d'une autre définition. La relation avec ces arbres est un enjeu pour ce type de sépulture, les visiteurs sont libres de s'en rapprocher mais le tracé n'ordonne pas de direction. En ce sens, ce sont les habitudes des marcheurs qui fabriqueront les repères informels.

C'est au maximum dix urnes qui peuvent être installées sous le tronc d'un arbre. Cette condition ne pose pas de limite au nombre de cendres mais un pavillon dispose de 45 emplacements pour des plaques, qui sont à l'image des cases de columbarium, à durée définie.

Par leurs deux murs massifs, au sein d'une végétation dense et feuillue, les pavillons apparaissent comme résistants au temps alors que tout autour, la nature fait son bout de chemin.



## LE JARDIN DU SOUVENIR - SÉPULTURE COLLECTIVE

Sa taille et sa forme circulaire démarque l'installation funéraire collective.

Il n'y a pas de traces de sépultures individuelles, il n'existe qu'un monument commun, relevé par un mur imposant sur le sol. Il est le gabarit du massif floral saisonnier qui habille la fosse qui se trouve en dessous. Sa durée de vie déterminée, sa contenance est de taille standard.

En partie supérieure, c'est le langage structurel de la promenade qui se prolonge. Une continuité dans la répétition de poteaux qui signifie une image de nombre et un sentiment de beaucoup.

Le pont reliant le chemin et l'intérieur du jardin marque une distance, interprétant l'intimité par une installation collective. Les parois ajourées participent à ce rôle de filtre visuel entre intérieur et extérieur.

L'espace unique définit par la structure se partitionne en deux temps ; des assises pour la contemplation et une surface allouée et dégagée pour les éventuels cérémoniaux de dépôt des cendres. Ce rituel est ancré dans la forme du monument ainsi que dans la visibilité du dépositaire.

Sans oublier que les couronnes de fleurs nombreuses et encore traditionnelles ont une place préconisée autour du mur massif et peuvent aussi se suspendre aux panneaux par de fines structures secondaires.

Ce jardin du souvenir trône au centre d'une petite clairière, au sud du parc. Au milieu de la prairie maigre et fleurie il est le dernier palier qui reçoit la lumière du soleil avant la partie plus sombre et humide qui caractérise l'entrée en partie basse.